

3987

24 MARS 2004

A.C.L.

Société anonyme au capital de 1.652.600 Euros

Siège social : 11 avenue du Port Aérien - 33600 PESSAC

R.C.S. BORDEAUX B 401.588.652



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU
NEUF FEVRIER DEUX MIL QUATRE

L'an deux mil quatre, le neuf février à 14 heures 30, les membres du conseil d'administration se sont réunis au Cabinet de Maître Geneviève TRIVIAUX - MULTRIER, Avocat Spécialiste en Droit des sociétés demeurant 21, rue Jules Betbeder 33200 Bordeaux, sur la convocation faite par leur Président. Monsieur Bernard ZYKE.

Monsieur Bernard ZYKE, Président Directeur Général, préside la séance.

Monsieur le Président constate que

- **Madame Lucienne GARCIA**, administrateur est présent,
- **Monsieur Jean-Marc ZYKE**, Directeur Général Délégué administrateur est présent,
- **Monsieur Patrice ZYKE**, Directeur Général Délégué administrateur est présent,
- **La société AV-SPPA** représentée par Madame Lucienne GARCIA est présente

Et ont émargé le registre de présence en entrant en séance.

Monsieur Joël FARBOS, Commissaire aux comptes, est

Le conseil réunissant la présence effective de plus de la moitié de ses membres, celui-ci peut valablement délibérer.

Monsieur le Président indique que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

. Nomination de Madame Lucienne GARCIA, Directeur Général Délégué - effet au 01/01/2003,
.....

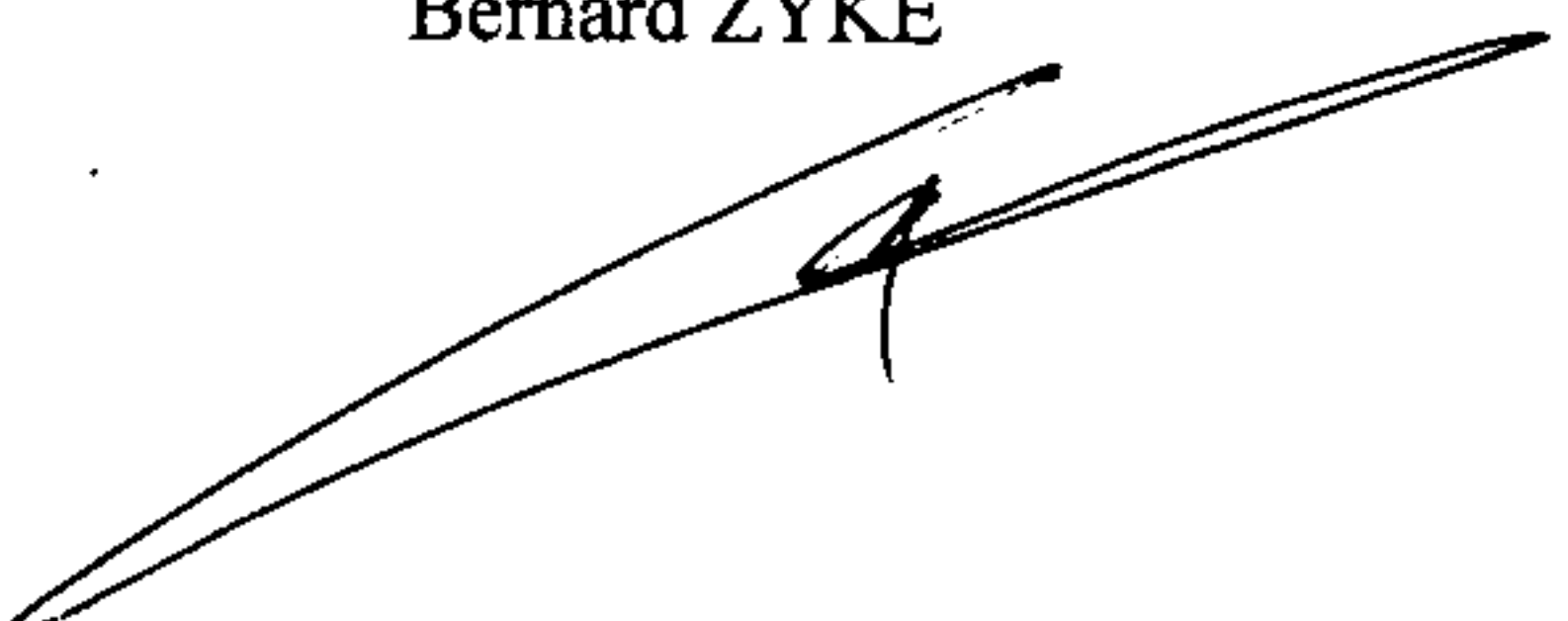
V - NOMINATION D'UN TROISIEME DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

A compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2003, Madame Lucienne GARCIA déjà Administrateur est désignée DIRECTEUR GENERAL DELEGUE pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2007.

Madame Lucienne GARCIA accepte ces fonctions et remercie ses collègues qu'il veulent bien lui témoigner, déclare qu'en dehors du présent mandat de Directeur Général Délégué, elle n'exerce pas d'autre mandat de Président et/ou Directeur Général Délégué, de membre de Directoire.

La séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les Administrateurs et Directeurs.

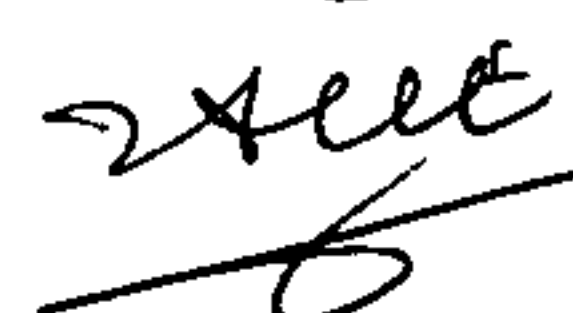
LE GERANT
Bernard ZYKE



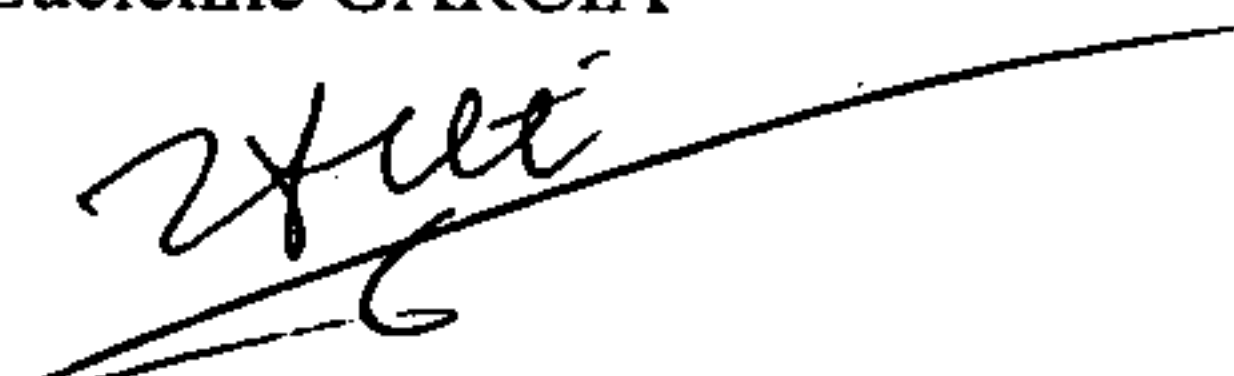
UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE
UN ADMINISTRATEUR
Lucienne GARCIA

« Bon pour acceptation des fonctions
de DIRECTEUR GENERAL DELEGUE »

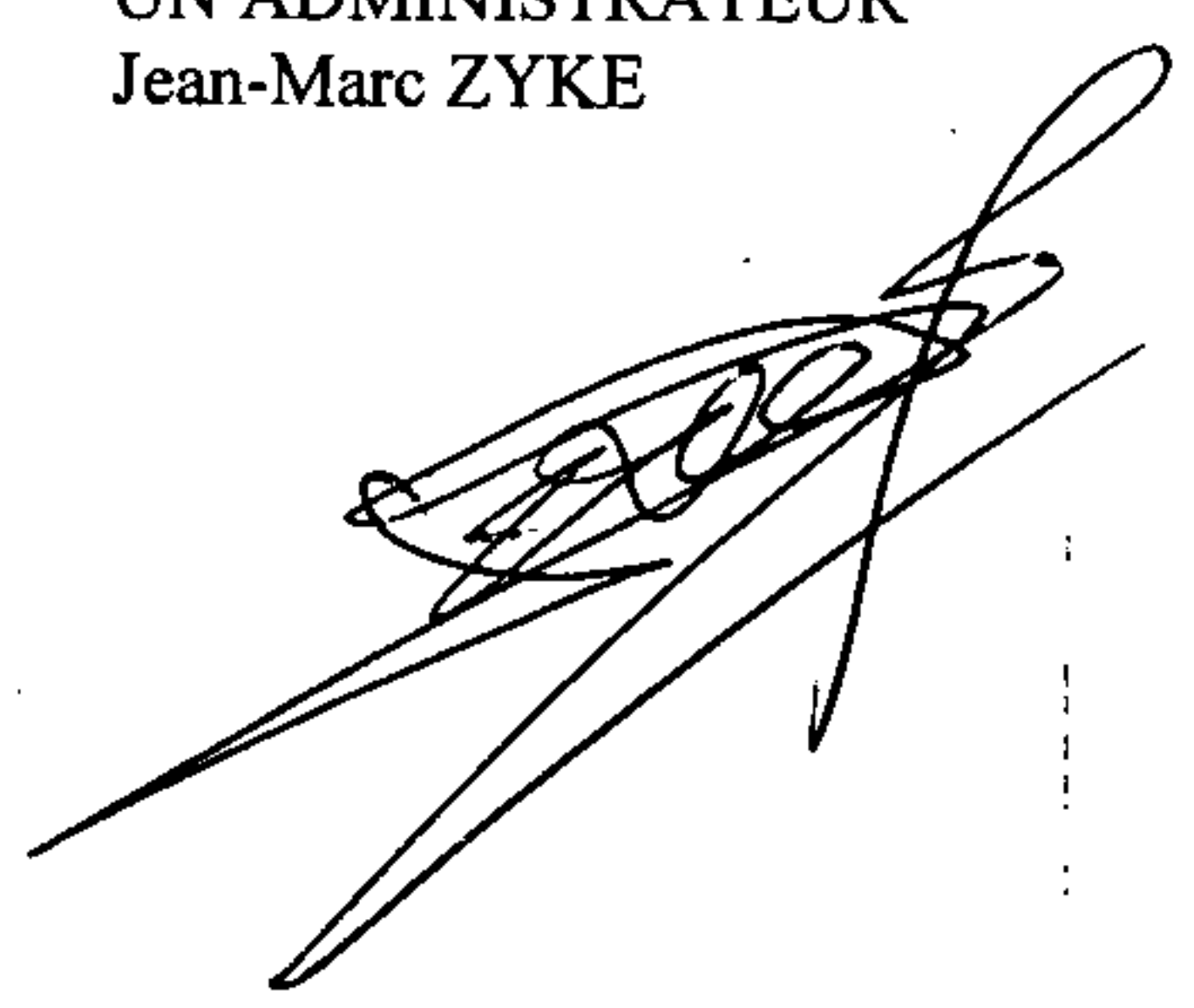
*Bon pour acceptation des Fonctions
de directeur general Delege*



UN ADMINISTRATEUR
A.V. S.P.P.A. représentée par
Lucienne GARCIA



UN ADMINISTRATEUR GENERAL DELEGUE
UN ADMINISTRATEUR
Jean-Marc ZYKE



UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE
UN ADMINISTRATEUR
Patrice ZYKE

